

BAREME DES HONORAIRES DE L'AGENCE

(au 1^{ER} janvier 2024 - TVA 20% incluse)

TRANSACTIONS

TERRAIN A BATIR :

Prix de vente sur la tranche de 1 € à 1.000.000 €.....10% TTC

Prix de vente sur la tranche au-delà de 1.000.001 €.....8% TTC

VILLAS-APPARTEMENTS

Prix de vente sur la tranche de 1 € à 150.000 € 7% TTC

Prix de vente sur la tranche de 150.001 € à 300.000 € 6.5% TTC

Prix de vente sur la tranche de 300.001 € à 450.000 € 6 % TTC

Prix de vente au-delà de 450.001 €5.5 % TTC

Rédaction de compromis avec séquestre à charge de l'acquéreur.....500€ TTC

Estimations écrites à produire.....350€ TTC

GARAGE & STATIONNEMENT

Forfait.....4000 € TTC

A charge des vendeurs - La base de calcul des honoraires est le prix de vente affiché, barème correspondant à un prix maximum pratiqué



VILLASDAZUR
92 AV DES ALPES
06800 CAGNES SUR MER
Tel : 04 92 13 77 21
villasdazur@century21.fr

Barème Honoraires GESTION

Honoraires à la charge du locataire

Modification du Bail à la charge du demandeur	100 € TTC
Rédaction du Bail et Réalisation état des lieux (Si le locataire à déjà été trouvé)	250 € TTC

Honoraires à la charge du bailleur

FRAIS DE GESTION : (voir Service en annexe)	
-Service initial	7% TTC du loyer mensuel encaissé
-Service Confort	9% TTC du Loyer mensuel encaissé
-Service Privilège	10% TTC du loyer mensuel encaissé
Assurance loyer impayés habitation	3 % TTC du loyer mensuel encaissé
Modification du bail à la charge du demandeur	100 € TTC
Rédaction du bail et réalisation état des lieux (si locataire déjà trouvé)	250 € TTC
Estimation offerte en cas de projet de gestion, pour autre motifs	300 € TTC

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur. **Barème établi le 01/07/2023**



VILLAS D'AZUR
92 av des Alpes
06800 CAGNES SUR MER
04 92 13 77 21
villasdazur@century21.fr

Barème Honoraires de Location Habitation, Mixte et Meublée

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

Zone « très tendue » Zone « tendue » Zone « non tendue »

Barème réglementé Loi ALUR, Année de référence : 2014

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail : 10 € TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de réalisation de l'état des lieux : 3 € TTC

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC
Baux commerciaux et Professionnels	10%TTC du loyer annuel Hors charge
GARAGE : Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail, réalisation état des Lieux	60 € TTC

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	10 € / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3 € / m ² TTC
Entremise commerciale	300€
Baux commerciaux et Professionnels	10%TTC du loyer annuel Hors charge
GARAGE : Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail, réalisation état des Lieux	60 € TTC

Les honoraires ci-dessus seront révisés dans le cadre de la réglementation en vigueur et du tarif réglementé Loi ALUR

Barème établi le 01 JUILLET 2023